

Programme de lutte contre la toxicomanie pour les délinquants fédéraux

La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

Programmes de lutte contre la toxicomanie pour les délinquants

Environ 80% des délinquants admis dans les pénitenciers fédéraux ont un historique d'abus d'alcool et/ou de drogue. Plusieurs recherches démontrent une corrélation évidente entre l'abus de substances, les antécédents criminels et le risque de récidive. Ce risque augmente fortement selon la gravité des problèmes d'abus de substances du délinquant. La consommation de substance a aussi d'autres conséquences : la propagation de maladies transmissibles et la violence au sein des établissements.

En investissant dans des partenariats et des initiatives d'intervention, tel que des programmes de lutte contre la toxicomanie chez les délinquants, les gouvernements peuvent adopter une démarche concertée en vue de résoudre ces problèmes, de réduire les risques de récidive et de contribuer à la sécurité de nos collectivités.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est renommé internationalement pour ses programmes avant-gardistes pour les délinquants. SCC a développé et mis en œuvre le premier programme pour délinquants de lutte contre la toxicomanie à la fin des années 1980. Récemment, le SCC a fait des améliorations et des changements majeurs au modèle du programme de lutte contre la toxicomanie.

Il y a maintenant trois programmes de lutte contre la toxicomanie qui sont accrédités internationalement pour les hommes délinquants : les Programmes nationaux de traitement de la toxicomanie (PNTT), d'intensité élevée, moyenne et faible. Un panel d'experts internationaux a décrit ces programmes comme étant à la fine pointe des connaissances et comme exemples de pratiques exemplaires d'intervention en matière d'abus de substances. Les programmes d'intensité élevée et moyenne sont donnés en établissement aussitôt que possible lors de la sentence du délinquant. Ceux qui complètent les programmes participent aussi dans les programmes de maintien. Des programmes de faible intensité et de maintien sont aussi disponibles pour les délinquants sous surveillance dans la collectivité.

Le SCC répond également aux besoins spéciaux des délinquants Autochtones et des femmes délinquantes. Le Programme pour délinquants autochtones (PDAT) est présentement mis en œuvre comme projet pilote, tandis que le Programme de lutte contre la toxicomanie pour les femmes (PLTF) est aussi mis en œuvre. Le Traitement d'entretien à la méthadone est disponible pour les délinquants qui rencontrent les critères du programme et des Unités de soutien intensif sont en place pour les délinquants qui se sont engagés à vivre sans drogue durant leur incarcération.

Le SCC a été un pionnier dans l'utilisation d'un modèle paraprofessionnel de traitement et d'intervention correctionnelle : il a formé et certifié plus de 200 de ses employés pour qu'ils soient en mesure d'offrir ces programmes en établissement et dans la collectivité. Plus de 5 000 délinquants participent à ces programmes de lutte contre la toxicomanie chaque année, dont quelque 3 000 par année qui participent aux programmes accrédités de lutte contre la toxicomanie.

Obtenir des résultats

Le SCC a pris l'engagement que les programmes correctionnels pour délinquants soient efficaces et donnent les résultats attendus en matière de réduction des récidives. À cette fin, le PNTT est présentement évalué. Une analyse préliminaire portant sur l'impact du projet pilote du Programme à intensité élevée révèle des résultats



positifs. Tout particulièrement, les délinquants qui ont complété le Programme à intensité élevée ont démontré, en comparaison avec un échantillon, une réduction de réadmission en milieu carcéral de 19% et une réduction de 50% de nouvelles condamnations.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site à l'adresse suivante :

http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/sub_f.shtml

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:

www.santecanada.gc.ca/sca

Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez

www.santecanada.gc.ca/sca-cna